

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST
VILLE DE CLERMONT



AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE CLERMONT :

EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 28, ALINÉA 1.01 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES DU QUÉBEC, LA VILLE DE CLERMONT PUBLIE L'AVIS CI-DESSOUS :

LA VILLE DE CLERMONT A VENDU LES BIENS SUIVANTS :

Description	Noms	Montant
Terrain lot 5 172 710	Émilie Fillion et Justin Tremblay	15 064 08 \$
Terrain lot 5 172 732	Kathleen Brassard	14 656 04 \$

DONNÉ À CLERMONT, CE 30^e jour du mois de juin 2021.

France D'Amour
Directrice générale